

Communiqué au sujet du lycée public français Maurice Ravel

Le 28 février dernier, un grave incident a eu lieu au lycée Maurice Ravel dans le XXème arrondissement de Paris entre une lycéenne et le proviseur à la sortie de l'établissement, alors que la lycéenne se préparait à revêtir son foulard à la sortie du lycée en enfilant d'abord un sous-bonnet. Interrompue par le proviseur qui lui somme de l'enlever, elle reçoit un coup au bras avant de pouvoir le faire. Elle porte plainte contre le proviseur qui devient alors, selon plusieurs médias français, la cible de menaces de mort sur Internet, qui ont à leur tour conduit à la démission de celui-ci. Les médias s'emparent alors de l'affaire et mettent en scène une prétendue « victoire de l'islamisme », dont le Collectif contre l'islamophobie en Europe (CCIE) aurait ainsi été l'agent en publiant une vidéo où l'élève témoigne de son vécu.

Le CCIE tient à dénoncer avec la plus grande fermeté les menaces de mort dont aurait été victime le proviseur du lycée Maurice Ravel. À la veille de son départ à la retraite, ce proviseur mérite de le faire en temps voulu et dans des conditions de sécurité, de respect et de reconnaissance qui lui sont dues.

Pour autant, nous ne sommes pas dupes quant à la trame discursive dans laquelle le traitement médiatique de cet incident s'insère. Aussi sommes-nous conscients du fait que les acteurs qui instrumentalisent cette démission cherchent moins à se montrer solidaires du proviseur qu'à viser le CCIE, espérant ainsi cyniquement rejouer la trame d'événements qui a conduit à la dissolution du CCIF.

Cette altercation avait pourtant été médiatisée avant l'intervention du CCIE : le seul rôle que s'est donné le CCIE est de donner la parole, dans le respect du principe du contradictoire, à l'autre partie dans cette polémique, c'est-à-dire, à l'élève, qui a souhaité témoigner après que de nombreux faits mensongers aient été relayés par les médias sur cet incident. Nous avons ainsi simplement permis à une élève de partager son témoignage. Hélas, dans une France où la vague fasciste est aussi haute que durable, le simple fait de donner la parole à une adolescente musulmane suffit à produire une conflictualité de rare intensité.

Nous tenons à rappeler notre engagement envers la lutte contre toute forme de harcèlement et de discrimination, notamment envers les élèves de confession musulmane qui subissent des pressions injustes dans le climat actuel. Nous avons maintes fois souligné à quel point les mesures liberticides prises par le gouvernement français alimentent un climat de conflictualité au sein des établissements scolaires, opposant les acteurs pédagogiques, les élèves et les familles. Il est temps de reconnaître enfin que ces politiques ne répondent pas aux véritables besoins de notre système éducatif et que, loin de résoudre des problématiques existantes, elles jettent de l'huile sur le feu.

Nous appelons les médias et les autorités compétentes à faire preuve de responsabilité et de diligence dans leur traitement de cette affaire, afin d'éviter toute manipulation et toute stigmatisation. Nous nous engageons à continuer à défendre la liberté d'opinion et de pensée, ainsi que les droits des individus à être entendus et respectés. Ensemble, nous devons œuvrer pour un environnement scolaire inclusif, respectueux et équitable pour tous les élèves, où chacun peut s'épanouir et apprendre dans la sécurité et le respect mutuel.